

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

R.
M.***26084908***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

23 JUIN 2026

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : **0428 230 254**

Nom

(en entier) : **AGC Glass Europe Sales**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue Jean Monnet 4, 1348 Louvain-la-Neuve****Objet de l'acte : Démissions, nominations**

Extrait du procès verbal de la réunion du conseil d'administration du 11 mai 2026:

" En application de l'article 7 :121 du Code des sociétés et de l'article 12 des statuts de la société, le conseil d'administration donne, en matière de gestion journalière, aux personnes suivantes, agissant deux à deux ou l'une d'elles avec un administrateur, pouvoir de représenter la société :

- Davide Cappellino, President of Architectural Glass Europe & Americas;
- Carol Schoonejans, President Corporate Regional Office AGC Europe.

Pour les actes de gestion journalière, la société est valablement représentée par l'Administrateur délégué ou par deux personnes déléguées, signant conjointement deux par deux ou avec un Administrateur. Les opérations de gestion journalière, telles que définies par le Code des Sociétés et des Associations belge, incluent les actes et décisions qui ne dépassent pas les besoins des opérations quotidiennes de la société ainsi que les actes et décisions qui, soit en raison de leur intérêt mineur, soit en raison de leur caractère urgent, ne justifient pas l'intervention du Conseil d'Administration. Les transactions immobilières, les fusions et acquisitions, les opérations de restructuration, les liquidations et autres opérations structurelles de l'entreprise ne relèvent pas des opérations de gestion journalière."

Extrait du procès verbal de la réunion de l'Assemblée Générale du 3 juin 2026:

" L'assemblée, à l'unanimité,

CONSTATE que le mandat de Commissaire de la société, KPMG Réviseurs Entreprises BV/SRL, arrive à échéance cette année. DECIDE de renouveler le mandat du Commissaire, exercé par la société KPMG Réviseurs Entreprises, représentée par Monsieur Axel Jorion, pour une période de trois ans se terminant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2029."

Stéphane Voos
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/07/2026 - Annexes du Moniteur belge